



Vendredi 28 janvier 2011

Démarches pour l'inscription de votre enfant en 1^e secondaire

La circulaire 3418 concernant les inscriptions en 1^e secondaire est arrivée dans les écoles. Elle renseigne la procédure et les modalités d'application. Celle-ci impose aux directions du fondamental et aux parents des démarches bien précises.

1. Au plus tard le 4 février, les directions des écoles primaires recevront par courrier les formulaires d'inscription en 1^e secondaire.
2. **Entre le 5 février et le 18 février, ce formulaire sera remis aux parents contre un accusé de réception (démarche obligatoire).** Il sera accompagné d'une attestation à transmettre à l'école secondaire reprenant la date d'entrée dans notre école primaire, d'un document explicatif rédigé par le ministère. J'y ajouterai la liste des écoles secondaires du Brabant wallon.
3. **Du 14 mars au 1 avril inclus, les parents déposent le formulaire d'inscription dans l'école secondaire de leur premier choix.** Durant cette période il n'y a pas d'ordre de priorité en fonction de la date de dépôt de l'inscription.
4. A partir du 9 mai, les inscriptions sont à nouveau acceptées par ordre chronologique pour ceux qui n'auraient pas rentré leur inscription entre le 14 mars et le 1 avril.

Concrètement pour les élèves de 6^e année, je remettrai aux parents les documents lors de la soirée d'informations pour l'entrée en 1^e secondaire à l'Institut de la Providence qui aura lieu le jeudi 10 février à 19h30 (entrée rue de Nivelles).

Pour ceux qui n'assisteraient pas à la réunion, les documents pourront être retirés au secrétariat de l'école primaire du vendredi 11 février au vendredi 18 février de 8h à 15h30.

Les formulaires qui n'auraient pas été retirés à l'école primaire après le 18 février seront envoyés par envoi recommandé avec accusé de réception. Les frais liés à cet envoi seront repris sur la facture mensuelle.

Pourriez-vous compléter le talon ci-dessous et le remettre au titulaire de votre enfant le plus rapidement possible.

Espérant avoir répondu aux premières questions, je vous prie de croire, chers parents, en mon entier dévouement.

Pierre-Yves Docquier
Directeur

Madame, Monsieur,parents deélève de 6^e primaire ont pris connaissance des modalités de transmission du document d'inscription en 1^e secondaire.

- Ils assisteront à la réunion du 10 février
- Ils viendront retirer le document d'inscription à l'école entre le 11 et le 18 février.
- Ne pouvant assister à la réunion ni se rendre à l'école, ils demandent d'envoyer par recommandé avec accusé de réception les documents d'inscription.

Date et signature